Les personnes du groupe a) ont relativement peu de problèmes consulaires difficiles car ils se sont habituellement adaptés à leur environnement. Les retraités, toutefois, surtout ceux qui vivent aux États-Unis, ont souvent besoin des services consulaires courants - passeports, actes notariaux, conseils sur les pensions ou l'impôt sur le revenu. Les colonies d'expatriés constituées par une ou plusieurs sociétés oeuvrant dans une région pendant une période limitée ont parfois besoin d'un plus grand nombre de services consulaires que les individus qui choisissent de faire carrière à l'étranger, mais ces personnes bénéficient souvent au niveau de la société, de services chargés de les aider.

Il n'existe pas de statistiques fiables sur le nombre de Canadiens qui résident à l'étranger. Environ 60 000 Canadiens se sont inscrits dans les missions à l'étranger, mais ce chiffre ne comprend pas les Canadiens en Grande-Bretagne, aux États-Unis et en Australie, et il ne comprend sans doute qu'un faible pourcentage des personnes vivant en Europe de l'Ouest et au Mexique.

Les voyageurs qui ont un compte de frais posent relativement peu de problèmes puisqu'ils ont, pour la plupart, l'habitude des déplacements à l'étranger et l'appui de leur organisation. Ils ont rarement besoin d'argent, mais peuvent avoir besoin de renseignements concernant la situation locale.

Ce sont les touristes, le troisième groupe de clients et le plus important qui sont la source des problèmes consulaires les plus difficiles. Les hospitalisations et les décès sont évidemment plus fréquents parmi les touristes âgés. Ce sont les moins de 30 ans qui ont le plus fréquemment besoin d'aide financière, qui sont rapatriés ou qui dérogent à la loi locale. Les immigrants de date récente ont peu besoin de l'aide consulaire requise par les autres touristes. Par contre, comme bon nombre ont la double nationalité ou sont apatrides, ils présentent parfois, pour le poste, les problèmes de protection consulaire les plus complexes.

Il n'existe pas de statistiques distinctes pour chaque groupe de voyageurs à l'étranger. L'Office du tourisme compile des statistiques sur les voyages plutôt que les voyageurs, mais elles méritent néanmoins d'être citées en raison des tendances qu'elles dégagent:

1979
882 000
934 000
323 000 139 000
3

Selon les données partielles pour 1980, les voyages aux États-Unis accusent une augmentation de 2,4%, et les voyages dans toutes les autres régions du monde une régression de 10,1%.